

DES RÈGLES POUR ÉVITER

Solidité du bâtiment, pérennité des fondations, étanchéité... Les facteurs pathologiques de la construction peuvent entraîner des conséquences graves, parfois dramatiques. Voici les points de vigilance à surveiller.

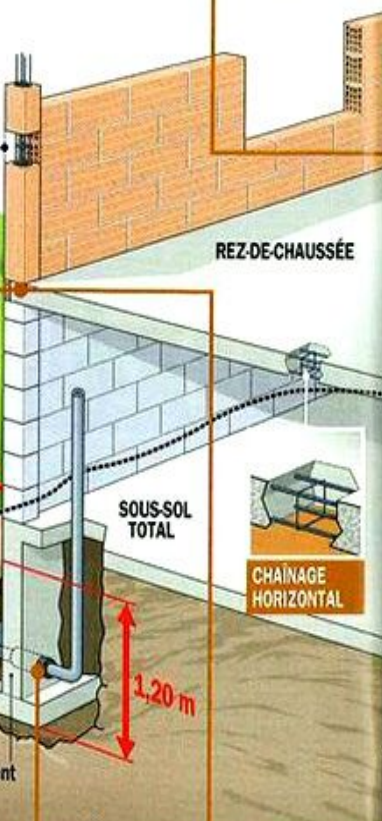
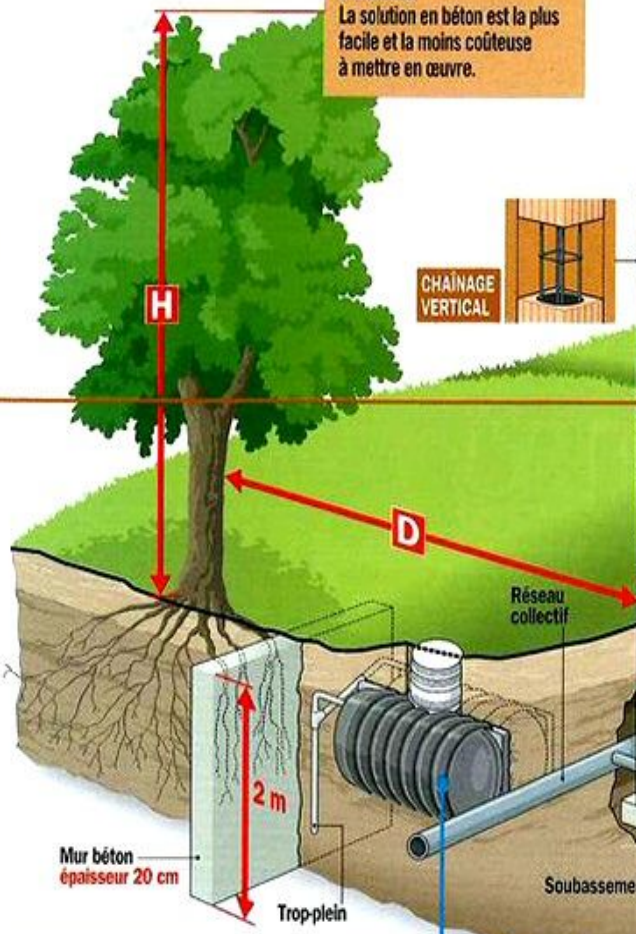
MUR BÉTON ANTIRACINES

L'écran antiracines (béton, membrane...) doit descendre jusqu'à 2 m de profondeur si la distance **D** entre un arbre et les fondations est inférieure à la hauteur **H** de l'arbre à maturité. La solution en béton est la plus facile et la moins coûteuse à mettre en œuvre.

JOINT DE RUPTURE

ROTATION DES PLANCHERS

Les planchers de longue portée mal dimensionnés peuvent subir une déformation dans la partie centrale provoquant une légère rotation de l'appui sur le mur de façade avec soulèvement de la rive du plancher. La fissure ne nuit pas à la solidité de l'ouvrage mais peut parfois être infiltrante.



FOURREAU DE TRAVERSÉE

Pour résister aux mouvements de la construction, les canalisations traversent les murs de soubassement sous fourreau. Des raccords souples au niveau des points durs (proximité des fondations, branchements...) évitent leur rupture en cas de tassement du terrain.



RÉCUPÉRATEUR D'EAUX PLUVIALES

Lorsqu'une cuve de récupération d'eaux de pluie, qu'elle soit hors-sol ou enterrée, est située à proximité de la construction, son trop-plein qui se déverse dans le sol doit être suffisamment éloigné des fondations pour éviter tout apport d'eau.

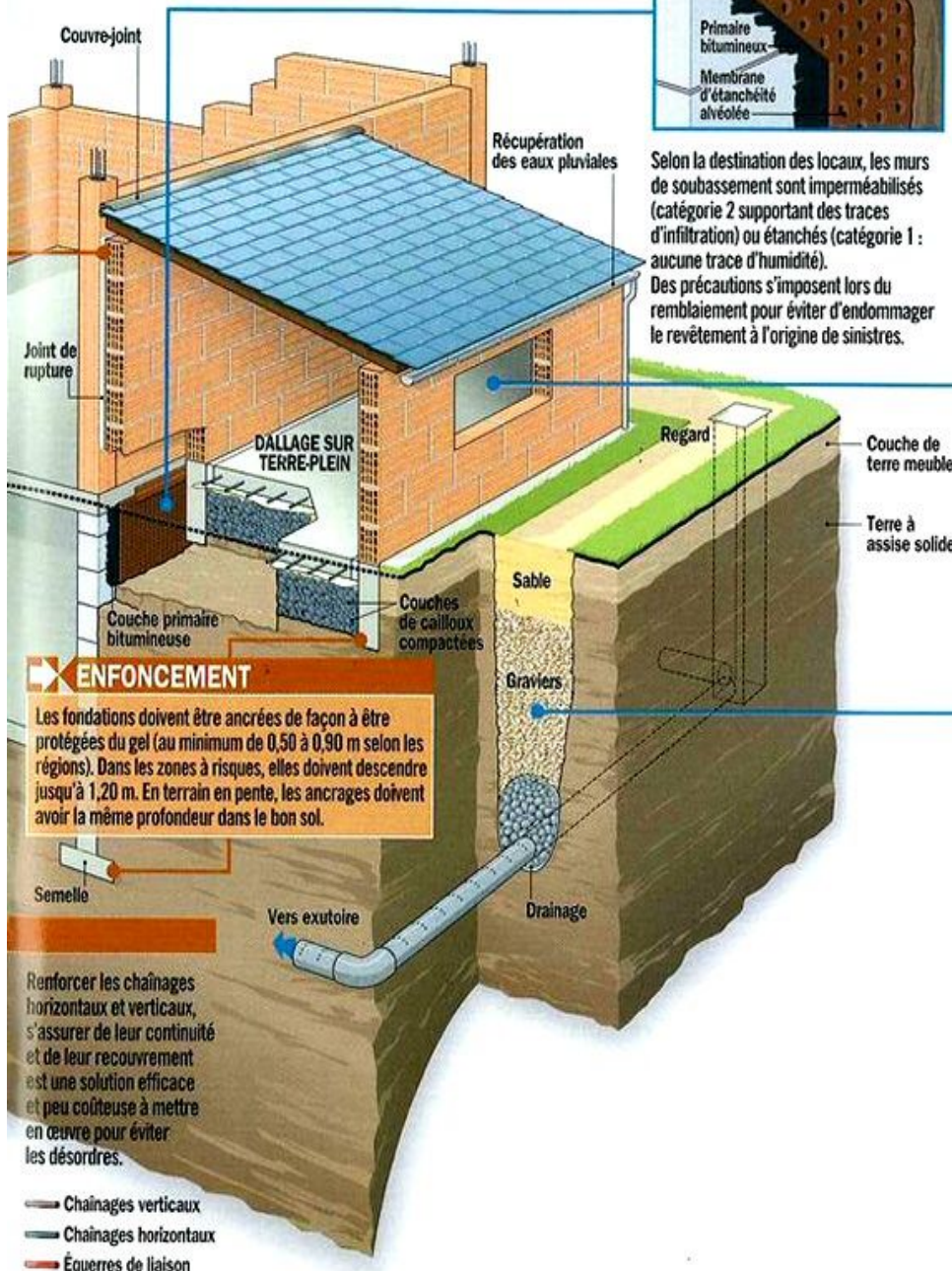
LIAISON CHÂINAGES

LES PATHOLOGIES

PRÉCAUTIONS DE MISE EN ŒUVRE LIÉES...

-  ...AUX INFILTRATIONS D'EAU
-  ...À LA SOLIDITÉ DES BÂTIMENTS




Un joint de rupture doit désolidariser toutes les constructions ayant des niveaux de fondation ou de structure différents ainsi que tout dallage périphérique. Outre le couvre-joint, il peut être protégé par un débord du toit de la construction la plus haute.



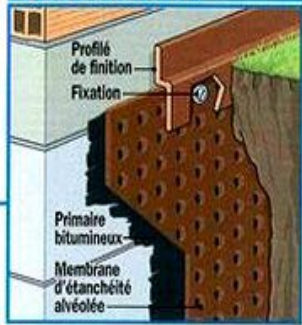
ENFONCEMENT

Les fondations doivent être ancrées de façon à être protégées du gel (au minimum de 0,50 à 0,90 m selon les régions). Dans les zones à risques, elles doivent descendre jusqu'à 1,20 m. En terrain en pente, les ancrages doivent avoir la même profondeur dans le bon sol.

Renforcer les chaînages horizontaux et verticaux, s'assurer de leur continuité et de leur recouvrement est une solution efficace et peu coûteuse à mettre en œuvre pour éviter les désordres.

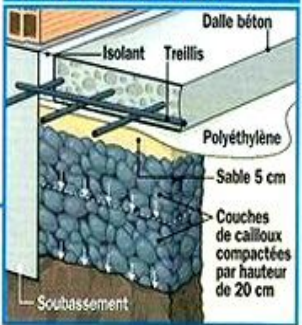
-  Chainages verticaux
-  Chainages horizontaux
-  Équerres de liaison

MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ



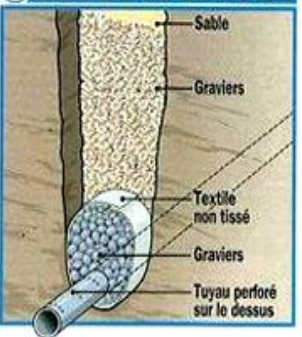
Selon la destination des locaux, les murs de soubassement sont imperméabilisés (catégorie 2 supportant des traces d'infiltration) ou étanchés (catégorie 1 : aucune trace d'humidité). Des précautions s'imposent lors du remblaiement pour éviter d'endommager le revêtement à l'origine de sinistres.

DALLAGE SUR TERRE-PLEIN



Le dallage sur terre-plein nécessite un bon compactage du sol. La forme, de 30 cm minimum, est compactée par couches successives de 20 cm maximum. Le dallage sur terre-plein est déconseillé sur les terrains à risques. On lui préfère la dalle portée ou le vide-sanitaire.

COUPE D'UN DRAINAGE



Le sable, en partie supérieure, permet de retenir un maximum de particules. La granulométrie des cailloux et le non-tissé entourant le drain contribuent à éviter le colmatage. Des regards permettent la maintenance par eau à haute pression en cas de problème.

carnet de chantiers
Novembre 2007 numéro 41

TOUTES LES SITUATIONS NE PEUVENT ÊTRE REPRÉSENTÉES ICI. INFOGRAPHIE MICHEL BERGET/CARNET DE CHANTIERS/TOUS DROITS RÉSERVÉS